

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 13

Date de convocation : 23/07/2024  
Secrétaire de séance : Martine FIAMENGHI

**L'an deux mille vingt-quatre et le 30 Juillet**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

**Présents** : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, DONZEL Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LINETTE Séverine, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri.

**Absents** : COUX Emmanuel (procuration de vote), FEITH Jérôme, STROOBANT Maëlle. VUAGNOUX Philippe (procuration de vote).

**N° 37-2024 : AVIS SUR LE PROJET DE CREATION DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL ALP'CŒUR ENERGIE A ALPSPACE**

Par arrêté préfectoral n° 2024-0602, M. Le Préfet de la Savoie a décidé de l'ouverture d'une enquête publique en mairie de Ste-Hélène-du-Lac et Porte de Savoie relative au projet de création de la centrale photovoltaïque au sol Alp'Cœur Energie à Alespace.

L'enquête publique a eu lieu du 20/06/2024 au 20/07/2024.

5 avis ont été reçus par mail et consignés dans le registre d'enquête publique.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré (Pour : 12 - Abstention : 1) :

- donne un avis favorable sur le projet de création de la centrale photovoltaïque au sol Alp'Cœur Energie à Alespace.
- approuve le fait que le site soit végétalisé et demande que cette végétalisation soit le plus étendue possible et bien effective.
- précise que le projet ne s'étend pas sur toute la parcelle dans le but de conserver la partie boisée afin de préserver la biodiversité.
- prend note de l'engagement du suivi de la biodiversité d'ALP CŒUR ENERGIE et demande que la commune soit informée des résultats des contrôles effectués sur plusieurs années.
- demande que les mesures pour préserver la faune et la flore en phase chantier soient bien respectées.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 30 Juillet 2024.

Pour copie conforme.

Le Maire,  
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,  
Martine FIAMENGHI

A black ink signature of Martine Fiamenghi.

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le  
Publié ou Notifié le